

ANNEE 2018

Délibération n°

20180015

SEANCE PUBLIQUE DU 12 AVRIL 2018

Date de convocation : 6 avril 2018

Date d'affichage : 16 avril 2018

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 13
Pouvoirs : 4
Nombre de votants : 17

Vote : 17 (dont 4 pouvoirs)
Pour : 17
Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 6 avril 2018, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Francis DAVRIL, Claude YAOUANC, Michel KLISZ, Frédéric ETCHEGARAY, Michel GOÑY.

Mmes Dominique GALLOT, Chantal BONZON, Valérie RÉCART, Brigitte ETCHEVERRY, Sophie DELETTRE, Marie-Dominique GAY.

Absent(s) excusé(s) : Mme Annie UHALDEBORDE (pouvoir à Mme Dominique GALLOT), M. Philippe BIGOTEAU (pouvoir à M. KLISZ) Hugues BIGÉ (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Pierre SORHAITS (pouvoir à M. Michel GOÑY), Mme Dominique VIGIER, Mme Emmanuelle DALLET.

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

**Objet : Election du Président de séance pour le
vote des comptes administratifs**

Le Maire rappelle que, pendant la discussion et le vote sur le Compte administratif 2017 qu'il a dressé, la séance doit être présidée par un autre conseiller, lui-même étant tenu de quitter la salle.

Il propose d'élire M. Claude YAOUANC, adjoint aux finances, pour présider la séance pendant son absence.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'élire M. Claude YAOUANC, Président de séance pendant la discussion et le vote des différents comptes administratifs de la commune.

Transmis à M. le sous-préfet de Bayonne,
Publié et rendu exécutoire le : 16/04/2018



Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Paul BAUDRY.